

À MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Copie à : Monsieur le Procureur Spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), Cotonou – République du Bénin

Objet : Plainte pour menaces, provocation à commettre des violences volontaires et diffamation publique

Monsieur le Procureur de la République,

Je soussigné,

Monsieur Bertin KOOVI, citoyen béninois, homme politique, demeurant à Cotonou, ai l'honneur de porter plainte contre :

Monsieur Habib AHANDESSI, citoyen béninois résidant sur le territoire de la République française.

Exposé des faits

En mai 2025, j'ai déposé une plainte contre Monsieur Habib AHANDESSI pour des faits de diffamation commis à mon encontre sur le réseau social TikTok.

Le 28 juin 2026, alors que j'ai entrepris une action publique visant à défendre l'honorabilité et l'image de la République du Bénin en retirant une affiche que je considérais comme portant atteinte à l'image de mon pays, une campagne de dénigrement et de diffamation a été orchestrée contre ma personne sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, Monsieur Habib AHANDESSI a diffusé un direct (« Live ») sur TikTok au cours duquel il a publiquement appelé des individus qu'il présente comme étant sous son contrôle, qu'il qualifie notamment de « loubards » et de « bandits », à s'en prendre physiquement à ma personne.

Ces propos constituent des menaces graves contre mon intégrité physique et un appel public à exercer des violences à mon encontre. Ils ont été diffusés auprès d'un très large public et sont de nature à mettre ma sécurité en péril.

Ces déclarations s'inscrivent également dans une campagne répétée de diffamation destinée à porter atteinte à mon honneur, à ma réputation et à mon engagement politique

Demandes

Au regard de la gravité des faits, je sollicite respectueusement :

- * l'ouverture d'une enquête judiciaire ;
- * l'audition de Monsieur Habib AHANDESSI ;
- * l'engagement de poursuites pour toutes les infractions qui seront retenues à l'issue de l'enquête ;
- * toute mesure que votre autorité estimera nécessaire pour assurer la protection de mon intégrité physique.

Je précise qu'une plainte est également déposée devant Monsieur le Procureur Spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) en République du Bénin pour les mêmes faits.

La présente plainte est donc transmise en copie à cette juridiction afin de permettre une coordination entre les autorités judiciaires françaises et béninoises dans la manifestation de la vérité et, le cas échéant, la mise en œuvre des mécanismes de coopération judiciaire internationale.

Je me tiens à la disposition de la justice française pour produire l'intégralité des enregistrements vidéo, captures d'écran et tout autre élément de preuve utile.

Dans l'attente des suites qui seront réservées à la présente plainte, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma très haute considération.

Fait à : Cotonou, le 29 Juin 2026



Bertin KOOVI

Pièces jointes :

- * Enregistrement du Live TikTok de Monsieur Habib AHANDESSI ;
- * Captures d'écran des propos incriminés ;
- * Copie de la plainte déposée devant la CRIET ;
- * Tout autre élément de preuve utile.